



Demmande un titre de sejour

Par **momo65**, le **03/05/2010** à **21:21**

Bonjour,

je suis de nationalité marocaine, j'ai une carte de residence espagnol (de 10 ans) . j'ai mes parent adoptife en france depuis 1975 j'ai des preuves de 11 ans sur le territoire français et j'ai obtenu une promesse d'emboche émidiate je parle correctement la langue française . et je voudré bien s'avoir si j'ai le droit d'obtenir un titre de séjour français qui me permet de travailler? merci .

Par **chris_Idv**, le **04/06/2010** à **14:51**

Bonjour,

Oui vous pouvez solliciter un titre de séjour en France, mais il n'est pas garanti qu'il vous sera accordé par la Préfecture.

Cordialement,